



LE BROC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 04/04/2022**

Nombre de Membres	
Effectif légal	<b>15</b>
En exercice	<b>15</b>
Présents	<b>10</b>
Pouvoirs	<b>2</b>
Suffrages exprimés	<b>12</b>
Vote pour	<b>12</b>
Vote contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>
Ne participe pas au vote	<b>0</b>

L'an deux mille vingt-deux, le quatre avril à dix-huit heures trente, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de LE BROC, sous la présidence de Monsieur HEURA, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le 30/03/2022

PRÉSENTS : Mmes et MM. ADAMO – BERNARD – HEURA – LAMY – PALAGONIA – PIROUD – ROUX – SION – SNITSELAAR – YACOUB

REPRÉSENTÉS : M. BUCARO par M. HEURA  
M. DALIBARD par M. LAMY

ABSENTS : Mme AUDIBERT C, MM. AUDIBERT R et KARROUCHI

Secrétaire de séance : Mme ADAMO

**BUDGET PRINCIPAL**

**Affectation du Résultat de Clôture de l'exercice 2021**

Monsieur le Maire,

Expose qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2021, les résultats conformes au compte de gestion doivent être repris et affectés au budget prévisionnel 2022.

Présente donc les résultats de l'exercice 2021 suivants :

Section	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement 2021 (IR 1068)	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de clôture l'exercice 2021
Investissement	527 184,63		- 97 181,07	430 003,56
Fonctionnement	2 712 620,93	1 000 000,00	216 133,98	1 928 754,91
<b>Totaux</b>	<b>3 239 805,56</b>		<b>118 952,91</b>	<b>2 358 758,47</b>

Restes à réaliser 2021 en investissement		
Dépenses	Recettes	Solde
147 693.34 €	308 535.10 €	160 841.76
Restes à réaliser 2021 en fonctionnement		
Dépenses	Recettes	Solde
0	0	0

Le conseil municipal, l'exposé de M. Le Maire entendu,

**DECIDE** de reprendre et d'affecter au budget 2022 le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

- Article 1068 « affectation du résultat » 700 000.00 €
- Article R 001 « résultat d'investissement reporté » : 430 003.56 €
- Article R 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 1 228 754.91 €

**DIT** qu'un titre de recettes d'un montant de 700 000.00 € sera émis au compte 1068.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée,  
Pour Extrait conforme,

Le Maire,  
Philippe HEURA

